EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
DE DENGES

Séance du 26 octobre 2026

Présidence M. Eladio GERMAN

Le Conseil communal de Denges

– vu le préavis de la Municipalité N° 9/2026 du 14 septembre 2026

– ~~ouï le rapport de la commission chargée de son étude~~

– entendu le rapport de la commission ~~des finances~~. gestion-finances

– Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

a) **D'autoriser la Municipalité à vendre à la Ville d'Ecublens les parcelles forestières nos 831, 985 et 1058, représentant une surface totale de 44'794 m2, pour le prix global de CHF 51'515.--, les frais liés à l'acquisition étant à la charge de la Ville d'Ecublens**

b) **D'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette vente et à solliciter les autorisations cantonales requises**

c) **D'autoriser la Municipalité à signer l'acte authentique de vente ainsi que tout autre document nécessaire au transfert de propriété et à son inscription au Registre foncier**

Ainsi délibéré en séance du 26 octobre 2026

Extrait fait à Denges le 27 octobre 2026

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président — La Secrétaire

E. German — F. Palpacuer

CONSEIL COMMUNAL DE DENGES — LIBERTÉ ET PATRIE